



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ SYN LUBE 680

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit SYN LUBE 680
Numéro du produit L0978-057, L0978-060, L0978-061, L0978-062

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Synthetic lubricating oil
Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fabricant Lubriplate Lubricants Co.
 Corporate Headquarters
 129 Lockwood Street
 Newark, NJ 07105

Midwest Office & Plant
 1500 Oakdale Ave.
 Toledo, OH 43605
 419-691-2491
 419-693-3806

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence Chem-Tel: 1-800-255-3924 (US & Canada only)
 01-813-248-0585 (Outside US & Canada)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié
Dangers pour la santé Non Classifié
Dangers environnementaux Non Classifié

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classifié

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale En cas de doute, consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.

SYN LUBE 680

Inhalation	Aucune recommandation spécifique. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	Aucune recommandation spécifique. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Rincer la bouche. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Contact cutané	Aucune recommandation spécifique. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Protections des secouristes	Utiliser des équipements de protection adaptés pour les matières avoisinantes.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	Aucun symptôme spécifique n'est connu. Les bruines peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
Orale	Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut causer des malaises en cas d'ingestion.
Contact cutané	Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut provoquer des malaises.
Contact oculaire	Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut être un irritant faible pour les yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter selon les symptômes.
Traitements spéciaux	Aucun traitement spécial n'est requis.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression.

Produits de combustion dangereux La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

SYN LUBE 680

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune recommandation spécifique. Pour la protection personnelle, consultez la Section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Éliminer le contenu/les récipients conformément à la réglementation nationale.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brumes.

Conseils sur l'hygiène du travail en général Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Aucune recommandation spécifique.

Classe de stockage Entreposage pour produits chimiques.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

White mineral oil (petroleum)

Mineral oil, excluding metal working fluids (pure, highly and severely refined)

2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 2 mg/m³ fraction inhalable et vapeur
A4

SYN LUBE 680

diphenylamine

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 10 mg/m³

A4

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés	Aucune exigence spécifique pour l'aération.
Protection des yeux/du visage	Aucune protection oculaire spécifiquement n'est exigée dans les conditions normales d'utilisation. Déversements Majeurs: Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire.
Protection des mains	Aucune recommandation spécifique quant à la protection des mains. Déversements Majeurs: Porter des gants de protection.
Mesures d'hygiène	Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Protection des voies respiratoires	Aucune recommandation spécifique. Fournir un système adéquat de ventilation. Déversements Majeurs: En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide huileux.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>288°C (>550.4°F)
Point d'éclair	260°C/500°F Cleveland à creuset ouvert.
Taux d'évaporation	< 0.01 (acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 0.9 % Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 7 %
Tension de vapeur	<0.0013 kPa @ 20°C
Densité de vapeur	> 5
Densité relative	0.85
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.

SYN LUBE 680

Coefficient de partage	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	623 cSt @ 40°C 57 cSt @ 100°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré explosif.
Propriétés comburantes	Ne satisfait pas aux critères de classification comme comburant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
Risques de réactions dangereuses	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
Matières incompatibles	Agents comburants. Chlore.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques N'est pas considéré comme un danger à la santé selon la législation en vigueur.

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

SYN LUBE 680

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancerogénicité

Cancérogénicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancérogénicité selon le CIRC Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour la reproduction - développement Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Renseignement généraux Aucun danger spécifique reconnu pour la santé. La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation Aucun symptôme spécifique n'est connu. Les bruines peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Orale Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut causer des malaises en cas d'ingestion.

Contact cutané Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut provoquer des malaises.

Contact oculaire Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut être un irritant faible pour les yeux.

Voie d'exposition Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

Organes cibles Pas d'organe cible connu.

12. Données écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

Toxicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas disponible.

SYN LUBE 680

Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée n'est disponible.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non reconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Méthodes d'élimination Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets L'emballage des déchets devrait être recueilli pour réutilisation ou recyclage. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable. Le déchet ne devrait pas être rejeté dans les égouts sans subir de traitement à moins d'être entièrement conforme aux exigences des autorités locales responsables de la gestion de l'eau.

14. Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, LTMD).

Numéro ONU

Numéro ONU (International) Ne s'applique pas.

Numéro ONU (DOT) Not applicable.

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (International) Ne s'applique pas.

Désignation officielle de transport (DOT) Ne s'applique pas.

Classe (s) de danger relatives au transport

Étiquettes de transport (International) Aucun panneau d'avertissement n'est requis pour le transport.

Étiquette de transport du DOT

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (International) Ne s'applique pas.

Groupe d'emballage du DOT Not applicable.

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne s'applique pas.

Quantité à déclarer du DOT Ne s'applique pas.

SYN LUBE 680

Zone TIH du DOT Ne s'applique pas.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Les ingrédients suivants sont énumérés à la liste ou exemptés:

benzamine, n-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene

diphenylamine

Amines, C11-14 branched alkyl monoethyl and diethyl phosphates

Nonhazardous ingredients (US only)

Propyl paraben

reaction mass of: triphenylthiophosphate and tertiary butylated phenyl derivatives

1-H benzotriazole-1-methanamine, N,N-bis(2-ethylhexyl)-methyl-

Polybutene

Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated.dec-1-ene, oligomers, hydrogenated

White mineral oil (petroleum)

Polyisobutylene

2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol

16. Autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité LTMD: La Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA: Association du Transport Aérien International.

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CAS: Chemical abstracts service.

ATE: Estimation de la toxicité aiguë.

CL₅₀: Concentration Létale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

DL₅₀: Dose Léthale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

CE₅₀: Concentration efficace médiane.

PBT: Substance persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables.

Conseils relatifs à la formation Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

Date de la révision 2020-06-25

Révision 1

Date d'entrée en vigueur 2018-08-28

Numéro de la FDS 5158

End of SDS

SYN LUBE 680

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.